

## **SUCCESS STORY: Projet AFIP financé par l'UE (10e Fonds Européen de Développement)**

### **Caroline Koumambedi, lauréate de la Bourse 2018 du Regroupement des Écoles de Pêche Francophones (REPF)**



**Caroline Koumambedi, lauréate de la Bourse 2018 du REPF**

#### **La lauréate de la Bourse 2018 du REPF : Mme Caroline Koumambedi**

C'est Madame Caroline Koumambedi, formatrice et chargée de la transformation des produits halieutiques au Centre des Métiers de la Pêche et de l'Aquaculture de Libreville (Gabon), qui s'est vu attribuer la Bourse 2018 du Regroupement des Écoles de Pêche Francophones (REPF). Cette Bourse qui est financée grâce à la contribution du Lycée professionnel maritime de Ciboure (France) vise à souligner l'innovation dans la formation en pêches et dans l'enseignement maritime.

D'une valeur de 350 Euros (soit environ 500 \$ CAD), la première bourse a été attribuée en 2015 à M. Bertrand Cousin, enseignant au Lycée professionnel maritime et aquacole Daniel RIGOLET de Cherbourg/Octeville en France, en 2016 à M. Gérard Le Discorde,

5

formateur à l'École des pêches et d'aquaculture du Québec (Canada)

et en 2017 à Madame Sabine Ninelle Nga Ombede, enseignante à

l'Institut des Sciences Halieutiques de Yabassi (Université de Douala au Cameroun).

Selon M. Jean-Marie Nganda, directeur du Centre des Métiers de la Pêche et de l'Aquaculture

de Libreville, Mme Koumambédi a introduit une activité innovatrice au sein de son établissement, activité qui consiste à faire réaliser la transformation des produits halieutiques (poisson essentiellement) en moins de temps par des jeunes déscolarisés âgés de 16 à 25 ans en situation de précarité.

Bénéficiant d'un financement du 10e Fonds Européen de Développement, ce projet est une activité de formation qui cible particulièrement les jeunes démunis ayant au moins un ou deux enfants à charge.

L'initiative de Mme Koumambédi permet l'introduction de nouvelles techniques de transformation avec la mise au point de fours améliorés. Elle préconise l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et permet d'éviter les maladies corporelles et respiratoires. La formation sous sa responsabilité comporte des cours théoriques suivis de travaux pratiques dirigés soit sur le site de fumage, soit dans la salle de transformation. Les apprenants au nombre de 14 peuvent saler et fumer quotidiennement 50 kilos de poisson. Les poissons fumés ou salés sont vendus sur place.

Il s'agit donc d'une formation en alternance (école-entreprise) qui met l'accent sur les travaux pratiques et qui est dirigée par la toute première enseignante de l'établissement.

Pour son projet ciblant les jeunes déscolarisés gabonais, Mme Caroline Koumambédi mérite d'être honorée, l'octroi de cette Bourse 2018 du REPF soulignant le caractère innovateur de son apport. Nos sincères félicitations à Mme Koumambédi !

*Source : Centre des Métiers de la Pêche et de l'Aquaculture de Libreville (Gabon)*